



Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration et Bureau du 03 décembre 2024



Ouverture de séance à 18h40, salle des Mariages.

Membres présents :

Gilbert ASCENSIO Philippe BOULANT Chantal CHAMBON Chantal CLERC
Blandine COLACIURI Eric DELEFORTERIE Gérard DRAA Jean GAIGNEROT
Jean-Yves GANNE Didier GEMBKA Laurence GEMBKA Chantal JALMAR

Membres excusés :

Yolande OLIVIER Roland OLIVIER

Invité :

Manuel DE CRUZ

1. Modification du CA :

Isabelle GAURY a démissionné suite à son déménagement et Thierry RENAUDIE est radié compte tenu qu'il n'est plus adhérent au club.

Dans l'attente de la prochaine AG et conformément à l'article 10, du chapitre 4, des statuts de l'association en date du 3 septembre 2020, nous comptons 2 nouveaux membres du CA : Catherine BOISSOT et Manuel DEL CRUZ

Le CA valide la participation de droit des animateurs aux CA.

2. Approbation du PV du CA du 28 juin 2024 :

Approuvé à l'unanimité.

3. Rapport moral intermédiaire par Blandine :

Nous sommes actuellement 89 adhérents, soit 13 nouveaux et 19 qui ont quitté le club par rapport à la saison précédente.

Le nombre de participants aux sorties est plutôt en augmentation relativement à la saison passée avec une moyenne de 10/12 les mardis, 13 les mercredis et 13 également à la 1ère tonique ; 20 aux sorties patrimoines et 10 aux dominicales.

4. Rapport financier intermédiaire par Philippe :

Deux challenges MN et 2 sorties itinérantes ont été comptabilisées sans écart notable.

Le club a subventionné le repas d'ouverture à hauteur de 200 €.

Le solde en caisse est de 4500 €.

5. Point Téléthon :

Très bon retour de tous les participants.

La marche nordique a réuni 190 participants qui ont généré 2457 € de recette.
Laurie va envoyer une lettre de remerciement aux clubs participants.
Les dépenses engagées ont été déduites de ces recettes pour environ 80 €.
La question est posée de décider que le club fasse don de cette dépense, Cela sera discuté lors du prochain CA.
Lors du CA suivant l'AG annuelle, il sera décidé d'une aide plus importante et plus anticipée du club aux organisateurs Laurie et Didier.

6. Point Forum des Associations :

Pour le prochain Forum des Associations le club se dotera d'un kakemono rigide Fédération Française de la Randonnée avec les sigles : randos pédestre, marche nordique, rando Santé®, longe côte et montagne. Ceci permettra de mieux visualiser la totalité des activités offertes par le club. Le CA a validé cette dépense.

7. Bilan des sujets abordés depuis le début de la saison :

- 7.1. Blandine a rdv avec Leslie RAME de l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays d'Aubagne et de l'Etoile pour prolonger les accords du club avec eux, sachant que nous sommes adhérents payant de l'OTI.
- 7.2. Le certificat médical n'est désormais plus nécessaire que lors de la première inscription ; l'attestation de « bonne santé » sera suffisante.
- 7.3. Lors du Festival de Randonnées en Pays d'Aubagne et de l'Étoile le club devrait organiser un géocaching et une rando pédestre ; manifestation qui se déroulera sur 4 jours vers le 8 mai.
- 7.4. Jean-Yves propose toujours d'organiser un rando-challenge® qui pourrait être concomitant à ce festival à condition de garder totalement la main sur son organisation.
- 7.5. Semaine de la Randonnée en Provence du 24 au 30 mars. Tous les clubs des Bouches du Rhône y participent. Le club organisera quatre randonnées :
Une itinérante sur 2 jours de Gémenos à Auriol par le Plan d'Aups (GR2013) animée par Gérard et deux autres marches sur la journée animées par Chantal Chambon et Manuel.
- 7.6. Une discussion s'engage sur la possibilité que le club organise à Cuges l'une des prochaines Fête de la Randonnée, par exemple en octobre 2026 compte tenu des problèmes d'organisation à régler, en particulier avec la municipalité.

8. Décisions prise par le CA :

- 8.1. Le repas d'ouverture se déroulera le 1^{er} samedi du mois de novembre et sera reporté au samedi suivant en cas d'impossibilité (fête, ...).
- 8.2. Le gâteau des Rois sera organisé le 1^{er} dimanche de janvier à compter du 6. La commission festive se chargera de décider du lieu.
- 8.3. La Marche Nordique invite tous les randonneurs à participer à leur entraînement du samedi sur un rythme tonique ! Cet entraînement a lieu tous les samedis à 9h30 sur une durée de 1h30 à 2h avec départ du parking Roumanille .
- 8.4. Jean-Yves va proposer des solutions pour inclure sur la page d'accueil les logos randos santé® et marche nordique.

8.5. Les caractéristiques des randonnées proposées lors de l'AG devront être envoyées à Gérard sous 3 semaines afin qu'elles soient intégrées dans le planning avant le forum des associations de septembre tout en laissant le mois d'août libre.

8.6. Il est décidé que Jean-Yves se charge d'acheter un ordinateur portable à l'usage des présidents successifs du club pour un montant maximum de 500/600 €. Il se chargera également de l'installer avec sa solution de sauvegarde sur un SSD externe.

8.7. Sur le site du club les coordonnées de Jean-Yves seront indiquées comme référent informatique pour les sujets internet et adhésions/inscriptions.

9. Autres sujets :

Une longue discussion au sujet des caractéristiques des randonnées du mardi.

Certaines randonnées sont considérées comme dépassant les limites d'effort prévues dans notre charte qui prévoit un maximum de 14 km-effort.

En effet certaines atteignent 16/17 km-effort comme l'étaient les randos dites « actives » antérieurement.

Aucune décision n'a été prise mais il faudra régulariser soit la charte soit la pratique !

Fin du CA à 21h40

Réunion de bureau

Affectation des prochaines randonnées :

Randos Santé : un mercredi sur deux en alternance avec les randos du mardi :

04/12 : animateur Jean-Yves

18/12 : animateur Jean-Yves

15/01 : animateur Jean-Yves

Randos du Mardi : un mardi sur deux en alternance avec les randos santé :

10/12 : animateur Jean

07/01 : animateurs Chantal Chambon & Manuel

21/01 : animateur Gilbert

4. Prochain Bureau : le mardi 07/01 à 18h30 chez Jean-Yves.

Fin de séance à 22h00.